

BAREME DES HONORAIRES LOCATION GESTION APPLICABLES AU 01 JUILLET 2026

Les prix indiqués au présent tarif sont toutes taxes comprises – La TVA en vigueur est de 20 %

	MANDAT TRANQUILITE 7,20% TTC	MANDAT PRIVILEGE 10,20% TTC
GESTION COURANTE		
Assurance Garantie Loyers Impayés TOTAL ZELOK, inclus détériorations et protection juridique du bail en cours	Non inclus	Inclus
Assurance propriétaire non occupant (PNO)*	Optionnel - 98 € TTC	
Assurance protection juridique	Optionnel - 55 € TTC	
Frais fixes de gestion (par mois)	1,60 € TTC	
Honoraires sur le montant des travaux TTC	6,66 % TTC	
GESTION FINANCIERE		
Frais pour l'établissement des éléments de déclaration des revenus fonciers - Hors logements meublés :		
- Par an et par lot	Optionnel - 120 € TTC	
- Par an et pour multi-lots, immeuble entier et SCI	Optionnel - 255 € TTC	
Frais d'établissement CAF (mise à jour du fichier / par dossier)	5 € TTC	
Frais pour la constitution et le suivi d'un dossier contentieux	150 € TTC	
Frais pour l'indexation triennale des baux professionnels ou commerciaux	200 € TTC	
GESTION ADMINISTRATIVE		
Frais d'envoi d'avis d'échéance et/ou de quittance par courrier	Optionnel - 3 € TTC	
Frais de constitution de dossiers (type ANAH, congés bailleur...)	Optionnel - 120 € TTC	
Frais suivi dossier permis de louer (<i>si le logement est situé dans la zone soumise au permis de louer</i>)	120 € TTC	
Frais d'acte de renouvellement ou d'avenant dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989 (à la charge du bailleur et du locataire) (<i>après validation du dossier auprès du bailleur</i>)	201,60 € TTC	
Frais d'acte de renouvellement dans le cadre des baux professionnels ou commerciaux (à la charge du preneur ou répartis entre bailleur et preneur)	<ul style="list-style-type: none"> - Loyer annuel jusqu'à 20 000 € hors charges : 15 % HT - Loyer annuel entre 20 000 € et 50 000 € hors charges : 10 % HT - Loyer annuel entre 50 000 € et 80 000 € hors charges : 8 % HT - Loyer annuel de plus de 80 000 € hors charges : 6 % HT 	

GESTION TECHNIQUE				
Vacation horaire		96 € TTC / heure		
Suivi de diagnostics		120 € TTC		
Visite patrimoniale avec rapport détaillé		Optionnel - 96 € TTC		
<u>Autres prestations occasionnelles :</u> - Gestion des sinistres - Représentation du mandant (à la demande) - Suivi dossier de conciliation - Clôture mandat de gestion - Suivi de travaux (hors entretien courant) (à la demande) - Nouvelles obligations réglementaires et législatives (ex : évolution DPE)		à la vacation horaire		
MISE EN LOCATION				
LOTS D'HABITATION - PARKING				
À la charge du mandant	Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction de bail	8,07 € / m ²		
	Etablissement de l'état des lieux d'entrée	3,03 € / m ²		
	Honoraires d'entremise et négociation en vue de la location	Logement nu	180 € TTC	
		Logement meublé (studio, F1 bis)	120 € TTC	
Logement meublé (F2 et plus - maison y compris)		255 € TTC		
À la charge du locataire	Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction de bail	8,07 € / m ²		
	Etablissement de l'état des lieux d'entrée	3,03 € / m ²		
<u>Boxes, parkings, garages et caves</u> Honoraires de location et de rédaction d'actes (à la charge du bailleur et du preneur)		120 € TTC		
Visite virtuelle 360°		Optionnel - 29 € TTC		
LOTS PROFESSIONNELS - COMMERCIAUX				
À la charge du preneur ou répartis entre bailleur et preneur	Honoraires de location	15 % HT du loyer annuel hors charges		
	Honoraires de rédaction du bail			

*Assurances : pour les meublés et maison l'assurance PNO est à 145 TTC.

Pour les locaux commerciaux : pas de Garantie loyers impayés mais un pack Assurance PNO + Protection juridique à 360€ TTC est disponible